DOMESTIQUER

(export du DFSM au 05/11/2026 à 20:33)

[1] DOMESTIQUER Agriculture - Agronomie

verbe
Etymologie FEW III, 122 b domesticus

Définition

Se mettre à cultiver une plante sauvage à l'origine, pour la faire pousser grâce aux soins de l'homme.

Notes

- syn AFFRANCHIR

Citations

- Cornillier est ung arbre bien commun et, combien qu'ilz viennent communement en bois et soient sauvaiges, touteffois pource que on les peult domestiquer et affranchir par labourer et aussi pour ce qu'il fait fruict qui est bon en plusieurs choses, si en veuil parler.
 Anon. [Pietro de' Crescenzi], *Livre des prouffitz champestres et ruraulx, 10227, 1373, V, 11, fol. 84r.*